

Accès

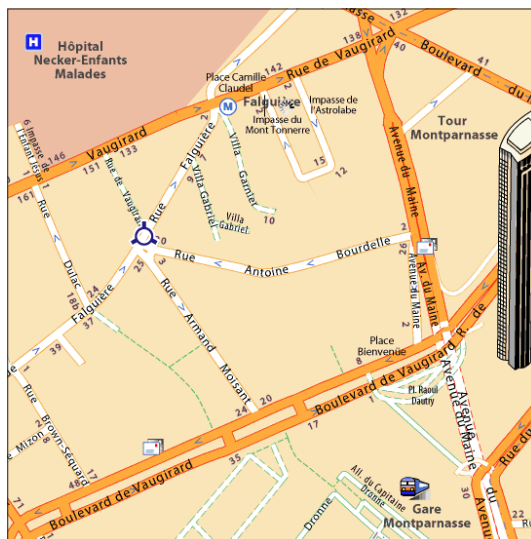
Institut d'Aménagement et d'Urbanisme
15 rue Falguière - 75 740 Paris
Salle Haussmann

Métro : Falguière
ou Montparnasse Place Bienvenue

Contact

TERRES EN VILLES

40, avenue Marcelin Berthelot - BP 2608
38036 Grenoble Cedex 02
tél. : 04 76 20 68 31
fax : 04 76 40 38 44
mail : serge.bonnefoy@terresenvilles.org
www.terresenvilles.org



Réalisation communication Terres en Villes, novembre 2009

CHANTIER

2

INVITATION

Atelier technique 2

Analyse comparative des diagnostics agricoles de la planification stratégique

14 décembre 2009
Paris - IAU Ile-de-France

Le Certu et Terres en Villes assistés de Rennes Métropole, l'AURAN et l'ADAYG ont réalisé le 1^{er} travail de fond en France sur la prise en compte de l'agriculture dans les Schémas de Cohérence Territoriale. 4 années de travail, d'enquêtes, de journées techniques, d'ateliers et l'analyse de 8 SCoT approuvés ont débouché le 27 mai 2009 sur la production d'un cahier complet « Prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCoT » (Collection Certu) et de son guide « Comment bien prendre en compte l'agriculture dans les SCoT ».

Il s'agit aujourd'hui de diffuser le plus largement possible cette analyse/démarche, de la mettre en débat, de l'approfondir et de l'améliorer grâce à l'aide du réseau rural national et des financements du MAAP et du Feader. Terres en Villes et ses partenaires ont choisi d'approfondir la démarche dans 4 directions :

- La trame verte et l'armature verte : quelle prise en compte de l'agriculture ? quelle traduction dans le SCoT ?
- Les différents types de diagnostics agricoles et l'analyse fonctionnelle francilienne : comparaison et enrichissement
- Les modalités de protection des espaces agricoles dans les SCoT, notamment les zonages et leur articulation avec les autres outils disponibles
- Formes urbaines et agriculture



Certu



Ce que dit la loi

(art. L122-1 du Code de l'urbanisme) :

« Les schémas de cohérence territoriale exposent le diagnostic établi au regard des prévisions économiques et démographiques et des besoins répertoriés en matière de développement économique, d'agriculture, d'aménagement de l'espace, d'environnement, d'équilibre social de l'habitat, de transports, d'équipements et de services. »

Première étape de discussion autour du SCoT, le « **temps du diagnostic** » constitue le fondement de la démarche et fait partie de la construction de la gouvernance.

Il revêt donc :

- d'une part, un intérêt « participatif » qui permet d'associer des acteurs à la démarche. Ce « temps du diagnostic » vise bien souvent à mettre à niveau les connaissances entre les collectivités membres, surtout lorsque la structure qui porte le SCoT est nouvelle – ce qui est le cas des syndicats mixtes créés à l'occasion du SCoT. Il permet ensuite d'identifier et de faire partager les enjeux auxquels le territoire doit faire face. « Construire un diagnostic partagé » résume l'un des objectifs majeurs que s'assignent les acteurs du SCoT.
- d'autre part, un intérêt technique qui permet une approche prospective de l'agriculture.

Il existe un très large écart entre « le diagnostic agricole » tel qu'il a pu être conduit sur le terrain et « le diagnostic agricole » tel qu'il est rédigé, a posteriori, dans le document final adopté par la maîtrise d'ouvrage. En fait cet écart donne un éclairage intéressant sur ce qui relève du « processus » et ce qui relève de « la procédure ».

L'atelier du 14 décembre souhaite comparer les diagnostics représentatifs de la diversité française y compris l'analyse fonctionnelle proposée en Ile-de-France, pour répondre aux questions suivantes :

- Comment le diagnostic agricole s'est-il inséré dans le processus d'élaboration du SCoT et sa gouvernance ?
- Quelle méthode a été privilégiée et pour quelles raisons ? Comment a-t'il été conduit ?
- Quels sont les grands apports de ces différents diagnostics, notamment en matière de partenariat avec le monde agricole, de protection des espaces agricoles et de prise en compte de l'activité agricole et du type d'agriculture dans les SCoT ?

9h30 : Ouverture de l'atelier

- Introduction par **Serge Bonnefoy**, secrétaire technique de Terres en Villes et **Christian Thibault**, directeur environnement de l'IAU de l'Ile-de-France.
- Intervention de **Lilian Vargas**, responsable du pôle territoire de l'ADAYG, rédacteur de la partie diagnostic de l'ouvrage « Prendre en compte l'agriculture et ses espaces agricoles : Le diagnostic agricole dans le SCoT ».

10h00 : Le diagnostic agricole du SCoT de Montpellier

Séquence animée par Lilian Vargas

- Le diagnostic sera présenté par **Françoise Jarrige**, chercheuse à SUPAGRO.
- Après cette présentation, 4 grands témoins réagiront :
 - **Jean Marly**, urbaniste
 - **Serge Bonnefoy**, secrétaire technique de Terres en Villes
 - **Alain Dassonville**, ingénieur général du GREF en retraite
 - **Jean-Baptiste Bononi**, chef du service urbamatique de Lille Métropole
- Débat avec la salle.

11h10 : L'analyse fonctionnelle en Ile-de-France

Séquence animée par Lilian Vargas

- Le diagnostic sera présenté par **Jean-Marie Stephan** de la DRIIAF Ile-de-France et par **Laure de Biasi**, chargée de mission à l'IAU de l'Ile-de-France.
- Après cette présentation, les 4 grands témoins de la séquence 1 réagiront.
- Débat avec la salle.

12h20 : Repas

14h00 : Le diagnostic agricole du SCoT/PAEN de Lyon

Séquence animée par Lilian Vargas

- Le diagnostic sera présenté par **Joëlle Diani** de l'Agence d'Urbanisme du Grand Lyon et par **Marta Pasut-Moyne** de la chambre d'agriculture du Rhône.
- Après cette présentation, 4 grands témoins réagiront :
 - **Chahoul Gaffar**, urbaniste du Certu
 - **Christian Thibault** de l'IAU Ile-de-France
 - **Jean-Marie-Stephan** de la DRIIAF Ile-de-France
 - **Pascal Verdier**, service prospective de Rennes Métropole
- Débat avec la salle.

15h10 : Le diagnostic agricole du schéma de secteur de Saint-Nazaire et du SCoT du Pays de Guérande

Séquence animée par Lilian Vargas

- Le diagnostic sera présenté par **Eric Pithon**, service foncier de la chambre d'agriculture de la Loire Atlantique.
- Après cette présentation, les 4 grands témoins de la séquence 3 réagiront.
- Débat avec la salle.

16h20 : Clôture

- Interventions de **Lilian Vargas**, **Serge Bonnefoy** et **Christian Thibault**.